

hier

**st. louis**

aujourd'hui



demain

N°4 — DECEMBRE 80

# LE MOT DU



Ces dernières années, les premiers froids et l'approche de la chute des feuilles étaient pour nous l'occasion de nous retrouver en un grand banquet, dans la chaleur de l'amitié et avec le plaisir de (re)goûter aux vins que recèlent les caves de l'Institut, et du proviseur tout particulièrement ...

Mais, au fil des années, la participation à ces banquets a diminué alors que, dans le même temps, les critiques se faisaient plus nombreuses, notamment à propos du prix que nous demandions et qui, aux termes même d'une lettre que nous envoya un Ancien, formait une "sélection entre les aînés des Anciens, qui gagnent leur vie, et les jeunes Anciens, qui ne la gagnent pas encore".

Aussi avons-nous décidé de ne pas sacrifier cette année à la tradition du banquet. Nous vous proposerons, au début de l'année 1981, une autre formule, mais là, le secret est encore bien gardé ...

Cette réunion constituera une des activités que le nouveau conseil de l'Association vous proposera sous peu. Dans l'immédiat, outre la revue qui poursuit son petit bonhomme de chemin (appel discret aux écrivains qui s'ignorent ...), nous vous proposons aussi la mise en chantier d'un nouvel annuaire des Anciens, le précédent commençant à dater quelque peu ... Nous demandons votre aide par ailleurs pour permettre la réalisation d'un annuaire aussi complet et exact que possible.

D'autre part, nous lançons un appel à ceux qui n'ont pas réglé leur cotisation pour 1980 (rappelons que les cotisations valent pour une année civile et qu'elles permettent de se voir adresser tant la revue que l'annuaire, ainsi que les invitations à participer aux diverses manifestations qui seront organisées sous peu : bref, elles permettent de conserver, par tous les moyens possibles, un contact avec la vie de l'Institut et avec ceux qui en ont reçu la formation).

Nous proposons à tous de régler dès aujourd'hui la cotisation pour 1981 : ceci nous permettra de savoir sur combien d'Anciens l'Association peut compter et quelles activités elle peut ainsi mettre en oeuvre. Le montant de la cotisation pour 1981 reste inchangé par rapport à ce qu'il était en 1980 : 500 frs (soutien), 250 frs (ordinaire) et 100 frs (étudiants).

Un mot pour terminer : les lecteurs attentifs auront remarqué, dans le précédent "mot du président" que la composition du nouveau conseil était incomplète : aucun nom ne figurait à la vice-présidence. En fait, c'est le docteur DEHANT qui, une fois de plus, a bien voulu remplir cette fonction dans notre conseil, nous assurant ainsi du soutien de son expérience.

Voilà donc notre Association repartie du bon pied, pleine d'optimisme et de dynamisme ... Joignez-vous à ce nouvel élan, vous vous y plairez ...

Luc DELVAUX  
Président de l'Association.

# DÉBUT D'ANNÉE...

## QUI A PARLÉ DE PAGAILLE ?

---

Si l'on regarde le nombre de circulaires ministérielles ou si l'on feuillette le nombre de pages d'instructions, de directives, de normes et de contre-normes, on ferait preuve de mauvais esprit en affirmant que cette année 80-81, les directions ont été laissées à elles-mêmes et n'ont pas été l'objet d'une sollicitude répétée et prolongée du ministère.

Oui, si l'année scolaire commençait le 1er janvier ! ...

Vous savez ou du moins vous supposez qu'une année se prépare longtemps à l'avance, surtout si l'école passe du type II (traditionnel) au type I (rénové) et qu'un nouveau degré offrant de nouvelles options s'ouvre au 1er septembre prochain. C'est exact : vous ne vous êtes pas trompés : à Saint-Louis, un groupe de travail se réunit régulièrement dès le début du 2ème trimestre. Il travaille d'ailleurs "sans filet" car il ne peut que supposer les intentions du législateur ; l'expression "sans filet" est peut-être un peu exagérée car il a pour se guider les normes imposées de l'année précédente et les changements ne peuvent pas être trop importants. Il travaille avec confiance car on lui a promis tous les éclaircissements pour les vacances de Pâques : on pourra donc proposer sans aucun problème les différentes options aux futurs élèves de 3ème ...

Pâques arrive ... La Trinité se passe ... rien. Bref, les directions sont résignées : on est reparti pour "le coup des vacances" : à elles d'être présentes. Enfin, pointe la circulaire A/80/8 du 27 mai arrivée le 13 juin : l'objet : l'harmonisation des horaires du 2e et 3e degré : le groupe de travail respire : l'horaire est à peu près identique à ce qui avait été prévu. Les activités complémentaires doivent être prises sur le crédit d'heures (bloc d'heures à la libre disposition de l'établissement et que l'on obtient en divisant par 15 le nombre d'élèves et en multipliant par 6 au 1er degré, par 4 au 2e degré le chiffre obtenu).

---



MÊME LÀ ...

IL TRAVAILLE !!

Et l'année s'achève dans le calme le plus complet ...  
Sur d'espoir : le 13 juillet 1980, arrive la C/80/6 concernant toute l'organisation administrative 80-81, au sujet de l'admission des élèves, des élèves étrangers, de la régularité des études, du registre de fréquentation, du registre matricule, des fiches individuelles d'élèves etc, etc ... (20 pages, une bagatelle). Quant à l'organisation précise de l'année et qui donne des directives sur les dédoublements de classe, sur les demi-groupes, les activités d'essai, complémentaires, de rattrapage, sur les normes de création d'option, rien ...  
Il faut cependant engager des professeurs, répartir les cours entre les anciens professeurs.

La Trinité est passée, l'Assomption également ... toujours rien.  
Mais comment ?? Ce n'est pas possible ! A moins que le Ministre n'ait décidé de donner 15 jours de vacances supplémentaires.

Enfin, le 19 août, la circulaire C/80/8 du 4 août arrive : enfin, des normes : "*engagez-vous dans le rénové*" qu'il disait, le Ministre : "*les normes sont plus favorables et favorisent donc les plus faibles*". Tiens, oui, au lieu de 28, on passe à 31. Résultat concret pour Saint-Louis : en 3<sup>e</sup> année, en 1979-80, 5 classes étaient organisées avec 111 élèves; cette année, avec 117 élèves, 4 classes seulement.

Les normes de dédoublement pour les options sont passées de 26 à 28.  
Par contre, petite surprise agréable : pour les cours de français, de math de 2<sup>e</sup> langue, une heure hebdomadaire est dédoubleée.

C'est un peu tard, mais avec bon sens, on redit le proverbe : "*Mieux vaut tard que jamais !*".

Oh bien, on allait devoir mettre en doute le bon sens de cette affirmation dans les mois à venir. En effet, la C/80/9 du 8 août arrivée le 26/9 apporte un tas de rectifications de la C/80/8. La C/80/10 arrivée le 20, par des demandes de dérogation et avec un grand sérieux sanctionne les di-



## L'ART DE FONDRE UNE CIRCULAIRE ... UN ART DIFFICILE !!!

rections qui rentreraient avec un seul jour de retard la demande de la dérogation : cette sanction est simple et radicale : *“refus de la dispense avec suppression des subventions pour l'option en cause”*.

De plus, cette circulaire reconnaît qu'une absence de deux semaines d'un professeur n'est pas fort importante puisqu'il faut être absent plus de dix jours ouvrables pour chercher un intérim.

Enfin ou plutôt ensuite, la C/80/11 du 4/9/80, reçue le 17/9/80 a comme objet l'organisation de l'enseignement secondaire subventionné pendant l'année scolaire 1980-1981 et en sous-titre : *“les instructions qui suivent modifient complètement et complètent celles qui ont été diffusées par les circulaires C/80/8 et C/80/9”* qui, elle, n'est pas encore arrivée ! Et des directives sont données qui vont obliger à des regroupements hors des normes suivant le calcul suivant : *“Pour toutes les années d'études organisées selon le type I en 1980-1981, si le nombre d'élèves de ces années d'études est en croissance par rapport à la population de ces mêmes années d'études pendant l'année scolaire 1978-1979, le volume des périodes/professeurs peut être augmenté dans les limites qui suivent, si l'application des normes le justifie :*

*nombre de périodes/professeurs 1978-1979 \* (1,4 période X accroissement du nombre d'élèves) = nombre de périodes/professeurs 1980-1981.”*

Et les directions, de faire des calculs fiévreux ...

Mais à quoi bon se presser, le 19 septembre arrive la C/80/12 du 8 septembre dont l'objet est toujours l'organisation de l'enseignement secondaire pendant l'année scolaire 80-81 et qui invite les directions : *“Je vous invite à prendre connaissance attentivement des instructions suivantes qui modifient et complètent celles qui ont été diffusées par les circulaires C/80/8 du 4/8/1980, C/80/9 du 8/8/1980 et C/80/11 du 4/9/1980”*.

*“Le 1er alinéa du point I des Remarques importantes pour l'année scolaire 1980-1981 de la circulaire C/80/8 est remplacé par le texte suivant :*

*...”*



Je vous fais grâce de tous les changements mais il y en a ...  
On a appris entretemps par les journaux que les activités complémentaires ne rentraient plus dans le crédit d'heures. Que celui-ci était diminué de 35/100 et de 50/100 suivant le degré. Que le quart de crédit d'heures - permettant des dédoublements ne répondant pas aux normes - devenait "40/100" !

En attendant, nous étions au mois d'octobre ...

1er octobre, date fatidique : c'est ce jour qui compte pour le chiffre définitif des élèves, et qui permet avec certitude de dire qu'il y a, à tel niveau, dédoublement ou pas et qui permet donc de fixer avec certitude les charges des professeurs. Mais les directions sont toujours dans l'ignorance au sujet des activités complémentaires : combien peuvent-elles en organiser ? : quelles normes permettent de les ouvrir et de les dédoublement ?

Il faut d'autre part remplir les formulaires S 12 des professeurs, formulaires qui indiquent les charges de ces derniers et permettent à un professeur entré le 1er septembre d'être payé pour la 1ère fois le 30 octobre. Ils doivent être envoyés le 25 septembre et le 7 octobre ... sur quelles bases ? !

Qu'à cela ne tienne, le Ministre n'oublie pas les directions : le 16 octobre, on reçoit la circulaire XI/WL/GD/gr : son objet ? les dates de début et de fin d'année scolaire renseignées sur les documents transmis à l'administration : *"Afin de permettre à mon administration une liquidation correcte des traitements des membres du personnel enseignant temporaire, j'attire votre attention sur la nécessité de renseigner sur les documents de début et de fin de fonction les dates exactes qui couvrent le paiement des rémunérations de ces agents. J'insiste sur l'application rigoureuse de cette circulaire afin d'éviter des régularisations ultérieures de traitements"*. Sans commentaire !

L'ESSENTIEL , ...  
C'EST D'Y VOIR CLAIR



Alors, le 22 octobre, 52 jours après la rentrée, arrive dans les établissements, l'A/80/15 : qui commence en ces termes : *“En ce début d'année scolaire, j'estime nécessaire d'attirer tout particulièrement l'attention des chefs d'établissement sur leur responsabilité en matière de respect des dispositions de l'A.R. du 30/7/1976 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire”*. On croit rêver ...

De toute façon, les Directions ont besoin, pour contrôler avec exactitude l'état de l'école au 1er octobre, des documents *“Dossier d'école”* que doit envoyer le Ministère : ... personne ne les a encore reçus.

Enfin, le 4 novembre, 34 jours après le 1er octobre, 64 après le 1er septembre, ils sont là : ... ce serait parfait si l'année scolaire commençait le 2 janvier ....

L. CAUSSIN.



# L'ŒIL SUR ...

---

Cher Monsieur le Proviseur,

Une tradition semble vouloir qu'un jeune membre du corps professoral s'adresse aux "vieux" qui quittent leurs fonctions. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Proviseur, vous ne pourrez pas échapper à ces quelques lignes de remerciements ..

Monsieur le Proviseur, vous êtes un "monument" dont peu de gens connaissent l'historique, mais que nous allons visiter ensemble. Ce "monument" date du début du siècle; il fut inauguré en 1915, le jour de la St-Albert; coïncidence peu banale, cet Albert, dominicain du 13<sup>e</sup> siècle, s'était déjà fait remarquer par une intelligence brillante et un large esprit encyclopédique; l'histoire nous apprend également que cet Albert fut un grand bâtisseur d'hôpitaux et d'écoles : c'est donc sur ses traces que vous alliez marcher. De votre carrière scolaire, vous avez souvent confié que vous aviez tout appris de votre bon instituteur de Vezin et que le restant vous l'aviez parcouru en dilettante, mais dans les délais normaux. Du secondaire, nous retiendrons également six années d'étude infructueuse du violon, et une récompense sans doute, à la fin de vos humanités : une poignée de mains au pape Pie XI. La voie était ainsi tracée. Après votre ordination en 1939, Saint-Louis vous appelle le 16 août, puis c'est la mobilisation qui vous rappelle déjà 3 jours plus tard, le 19. On vous voit alors à la 1<sup>e</sup> division des Chasseurs Ardennais, sous-officier d'élite comptable faisant fonction, joueur de whist et aumônier adjoint. C'est en 1940 que vous serez désigné comme professeur de 6<sup>e</sup> latine, fonction que vous n'occuperez que pendant deux ans, ne voulant pas importuner davantage l'inspecteur qui vous gratifiait d'une visite hebdomadaire. Et puis, le poste de proviseur devint vacant ... Nous sommes en 1942; années de guerre, temps difficiles, conditions de vie pénibles.

---

---

Nous épingleons ici quelques hauts faits : d'abord, vos premières punaises venues d'Allemagne, cadeau de retour de captivité d'un certain Abbé Bosard; quelques actes héroïques. Tout de même : plusieurs voyages à bicyclette à Purnode avec quelques centaines de poireaux à repiquer sur le porte-bagage pour le compte de l'internat; des nuits blanches de bombardements passées dans les caves à patates de l'école, où l'on avait pris la précaution d'entreposer les grands crus, déjà ! Mon Dieu, que de nuits Saint-Georges ! Et puis, le bombardement du 18-8-44 où ancien infirmier, vous avez rué dans les brancards, comme la Reine Elisabeth l'avait fait sur l'Izer en 1914-18. Puis ce fut 1947 (encore un bon cru ! ), 48, et les premières constructions et reconstructions pour lesquelles vous fûtes bombardé maître d'ouvrage à la tête de quelque 250 ouvriers dont vous dirigiez les entrepreneurs. Tout ne fut cependant pas si sombre en ces années car vous aviez un tempérament de joueur et de grands partenaires de whist : les abbés Bosard, Corbiau et Postal; ce n'est pas à cette époque de joueur que vous vous êtes rempli les poches, bien sûr ! et le Chanoine pourrait le confirmer, lui qui ne se cachait pas pour tricher; c'est, par contre, à cette époque que l'Abbé Bosard lui, s'est appauvri. L'Abbé Barbier, dont nous sommes les paroissiens, ne vivait pas loin non plus. La paroisse Notre-Dame ? *"one pichie, don l'abbé ..."*. Et puis, les Constructions ont repris, se sont amplifiées; et toujours, vous étiez sur les chantiers, une brique dans le ventre et le pinard à la bouche ... des ouvriers.

Et nous y voilà ! Nous voilà dans cette France viticole, lieu de vos hauts pèlerinages, dans cette Bourgogne aux clos si chantants : les Vougeot, les Corton, les Vergelesse, les Chassagne, les Sautenay, les Morgeaud, les Savigny dont vous vous plaisez à dire qu'ils sont nourrissants, théologiques et morbifuges. Beaune et les Hospices dont vous ne connaîtrez sans doute jamais que les sous-sols. Des personnages illustres qui vous ont fait *"taste*

---

---

*vins*” la région. Monsieur Seguin, Rivollier; la Maison des Maisons. Champy, où vous n’avez jamais refusé un (?) pousse-café : un “*vieillard maniaque*” quoi ! L’hôtel aux Treize Assiettes où vous avez certainement remporté un premier prix. Un hôtel où le vin coule au robinet et où vous êtes certainement descendu : on ne peut tout de même pas toujours monter à l’autel, sans jamais y descendre ! Nous quitterons cette France où vous avez posé bien d’autres actes également : un Acte de Contrition, notamment dans le ciel de Clermont-Ferrand vers Issoire.

Les arts, aussi, vous ont toujours fasciné, Monsieur le Proviseur : la musique classique, l’ébénisterie, le peintre Dandoy, dont vous détenez quelques belles toiles; toujours dans le domaine des arts : la mise en bouteilles annuelle à Saint-Louis vous a rendu célèbre, et, pourtant, malgré toute votre science, vous n’avez jamais pu le refaire le coup de Cana ! (entre nous soit dit, les autres non plus ...).

Vous aimez la nature, vous la respectez et vous entretenez sur les bords de Meuse un des plus verts potagers de la région : certaines mauvaises langues chuchotent que cette entreprise, débarrassée bientôt de lapins gênants, va passer rapidement de l’amateurisme au professionnalisme.

Monsieur le Proviseur, vous avez eu une vie professionnelle remplie à ras-bords, une vie au cours de laquelle vous avez multiplié les nobles tâches plutôt que les tâches nobles. Il y aurait encore bien d’autres choses à dire sur tout ce que nous ne connaissons pas, mais on ne visite pas la face cachée de certains monuments. Tout en demeurant dans les murs épais de votre bonne école, vous continuerez à prodiguer des conseils avertis à votre poulain de Jean-Pierre à qui vous avez déjà assuré une bonne assise, lui qui n’était pas tellement gâté sur ce plan-là ... !

---

---

*Vola, Mossieur li Proviseur,*

*Asteur, dja pinsé qui ça vos freuv plaiji di vos dire çaquant mots d'noss wallon; d'ailleurs i'n'faut nin l'rovi, c'est l'façon d'causer di djin c'esteuv li lingadge di nos vyès djins.*

*Proviseur, vos avoz todi sti on'homme bon : vos n'avez jamais fait di twart à nuc; vos èstoz quêt'fye li seûl di nos-autes qui n'a jamais donné d'punition.*

*Dins voss mèsti, vos avoz yeu brâmint des ruses et des tourmints, des djous qui ça n'alleuv nin, qui vos vli vos aller casser l'figure su on'aup ou on poteau, mins vos avoz todi r'levé l'tiesse et co pus sûrmint priyi noss bonne Notre-Dame.*

*Vos avoz todi sti honnête avou vos-minme èt co pus sovint avou l'zoûtes. Si gna des mwaichès linwes qui djè qui vos avoz candgi d'auto chaque còs qui vos fyi on batimint, les faut leyi dire, so, èt puis vos l'avi bin mèrité, don'.*

*Vos èstoz malin, errudit comme on dit : vos n'avez nin vnu au monde à deux coûs. Vos è savoz des affaires, nin totes, bien sûr, min comme i faut. Vos n'avez jamais sti l'prumi, min jamais lon èri.*

*Vos n'avez jamais sti po les grands discours, nos l'savans bin, mins quand on raconte des fauves, vos n'ritnoz quand minme qui les pu crausses.*

*Audjourdu, Proviseur, ça deu yesse on djou d'fiesse. Mi si dji v'za dit ça c'est pasqui dj'sos fou des còps, min si vos, vos n'inmez nin dè causer payé des gottes, don !*

*C'est po to ça, veyo, Proviseur, qui to l'monde vaici vos ve si volti et vos dit audjourdu grand merci !*

---



Monsieur le Proviseur, le Comité des Anciens de Saint-Louis, par un simple geste, a tenu à vous remercier pour tout, et en particulier, pour l'activité que vous avez inlassablement déployée avant, pendant et surtout après les banquets célèbres de son Association.

Quant à nous, Monsieur le Proviseur, nous n'aurions pas voulu que vous nous quittiez les mains vides : offrir un présent à un monument n'était pas chose aisée : c'est en vain (en vins) que nous avons cherché, c'est en vins que nous avons trouvé.

Vive Monsieur le Proviseur !

Félix DEPASSE

27 juin 1980.

---

# 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

---

Mi-figue, mi-raisin, on échange des propos de rentrée, questions sans réponses et réponses sans questions, brouhaha informe, salutations habituelles et cordiales, bonne humeur générale. Dans le fond, quoi qu'on en dise, on est content de rentrer, de se revoir, impatient de commencer une nouvelle année (les méchantes langues, qui ont tort, diront que c'est pour être plus vite en vacances), curieux de voir de nouvelles têtes ou, comme dans l'Avare, de juger de visu ce que le changement de chapeau a modifié chez l'un ou chez l'autre.

Parce qu'il y a eu des changements de fonction : Mr STORMS coiffe la casquette de proviseur (il était "adjoint"), et la nomination de l'abbé MICHAUX à Carlsbourg a offert à Mr FIEVET le képi de préfet de discipline.

Pour ce rôle, on n'a pas lésiné sur les moyens, on a choisi quelqu'un dont l'autorité (pas seulement elle d'ailleurs) a un poids incontestable. Et des petits malins, disons plutôt des grands méchants, ont entrepris de tester (chacun à son tour) cette autorité (j'en traite à la blague parce qu'il vaut mieux rire que pleurer, la grimace est plus belle, c'est bien connu, mais le fait est en soi déplorable) : depuis cette rentrée ensoleillée, les actes de vandalisme, déprédations, chapardages, se multiplient de façon inquiétante, et notre vieux Saint-Louis en est tout retourné : on se trouve en face d'actes gratuits (sauf les vols de plumiers, et encore), injustifiables, inexcusables, dont la répétition énerve et interroge : qu'est-ce qui peut amener quelqu'un à salir, à badigeonner, à casser ? Quel cheminement étrange et tortueux amène des personnes apparemment normales à se manifester de la sorte ?

---

AH ! JE SUIS  
INFANTILE... AH JE  
SUIS PUERIL !!



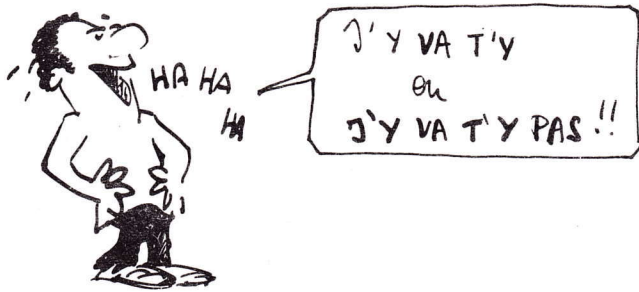
Infantilisme ? Puériorité ? Le bébé qui pleure veut qu'on s'occupe de lui, le gamin de trois ans qui fait du bruit quand les "grands" parlent veut qu'on lui parle ou qu'on l'écoute, mais celui qui casse en se cachant, qui salit sans être vu n'obtient rien de cela !

Vengeance ? Colère ? La vengeance aveugle, la colère qui s'en prend à la chose publique, ne touchent pas celui ou celle qui les a provoquées, amoindrissent le bien général, enlaidissent l'environnement de tous, même de l'auteur de ces déprédations.

Désir de se poser en "héros", en audacieux, volonté d'oser ce que les autres n'osent pas ? Quelle gloire peut-on retirer d'un acte qui ne vous met pas en avant, dont l'auteur reste inconnu de tous ? La gloire anonyme, le prestige caché n'existent pas, ou si peu que pas. Quel honneur retirer d'un acte dont on ne peut (n'ose) pas dire : "C'est moi" ?

Goût du risque ? Amour de la difficulté ? Recherche de l'exploit ? Peut-être ... mais quelle piètre notion du risque, quelle triste vision de la difficulté, quelle pauvre conception de l'exploit ! Quelle difficulté y a-t-il, je vous le demande, à écrire des insanités sur un mur, dans un couloir désert ? Quel risque court-on à badigeonner une porte ? Quel exploit réalise-t-on à vider un cartable dans un coin, à chiper le contenu d'un classeur, à s'emparer d'un plumier ?

Décidément, plus on retourne le problème, moins on comprend et une explication, ou plutôt une interprétation subsiste : c'est de bêtise qu'il s'agit, d'irréflexion, de stupidité : le profit est proche du néant, le prestige nul, la gloire réduite à zéro, le bénéfice dérisoire, le risque minime : c'est donc bien de bêtise et aussi de lâcheté que sont atteints les pollueurs de notre environnement.



Mais revenons aux choses sérieuses ! Il n'y a pas que le chapeau du proviseur et du préfet à avoir changé de tête, il y a aussi celui du coordonnateur. On s'était habitué à voir Mr FIEVET dans cette haute fonction, voilà qu'un autre amoureux de la mathématique prend sa succession. Mr MALAISE, dans un style différent, moins en rondeurs mais tout aussi efficace, coordonne impérativement nos efforts sans lui désordonnés. Et puis encore, nouvelle avance du féminisme envahissant et bientôt (hélas ! ) triomphant (est-ce vraiment inéluctable ?) : la désignation de Mademoiselle DEHOUSSE à ces mêmes fonctions, mais au 2ème degré. Après la domination des maths, voici celle des sciences ! Pour la suite, il nous reste l'impérialisme conquérant et l'intransigeance irréductible des germaniques, à moins qu'on ne revienne à la sainte tradition !

Et les élèves dans tout cela ? Eh bien, ils sont venus, ils sont venus nombreux, très nombreux même. Si la qualité est proportionnelle à la quantité, on peut nager dans la plus béate des euphories ...

Ils sont venus nombreux, disais-je; il y en a même qui sont revenus, pour repartir presque aussitôt, d'où ces irritants problèmes de dédoublement de classe, ou de cours, ou des deux; de là aussi l'énervement de certains et l'incompréhension des autres à la suite des nombreux changements de professeurs de langues, changements en cascades (ce qui veut dire que, de la 5ème, cela éclaboussait jusqu'à la première) et à répétitions (même si bis repetita placent, les meilleures restent les plus courtes) : il y avait de quoi à y perdre jusqu'au souvenir de Vondel (Wat 'n drama ! ). Et encore, pour ajouter aux difficultés du temps, pour rendre plus difficile que jamais l'établissement de l'horaire, il y a eu les directives ministérielles, superbes de clarté comme tout ce qui est administratif, et cette année-ci, comble de raffinement, d'une incohérence jamais vue, même dans la plus bureaucratique des démocraties populaires,





et d'une ponctualité à rendre définitivement muet un coucou directement importé de Suisse. On vous en parle excellemment par ailleurs, lisez et essayez de comprendre, vous m'en direz des nouvelles; moi, j'abandonne le sujet, c'est trop désolant; je préfère revenir à notre Saint-Louis, c'est plus amusant.

Amusant Saint-Louis ? Et comment ! Demandez donc aux pensionnaires du 3<sup>e</sup> étage ce qu'ils pensent du chien du concierge. Parce que nous avons un concierge, qui est marié, qui a deux enfants, qui habite à Saint-Louis avec sa famille, et qui a un chien ! Et le chien du concierge, brave bête, s'en vient, pendant la journée, assister aux expériences de physique, participer aux cours de chimie, apprécier la géographie, perfectionner son anglais, bref il s'instruit ... (on pourra donc dire qu'en ce début d'année il y a au moins un membre de notre petit monde qui a appris quelque chose); sa présence agrémente la journée de nos ouailles, ses aboiements sanctifient les nuits de nos abbés ; éveillés par lui, ils ont le temps de chanter matines, psalmodier laudes, réciter prime, méditer tierce, sexte et parfois none avant que leur réveil les invite à l'angélus du matin ... Et il est même des soirs où ils peuvent réciter les vêpres en toute quiétude, en espérant que le chant des complies ne sera pas accompagné par les vocalises du cerbère janitorial. Je me suis laissé dire que même les voisins de l'Institut étaient ravis, charmés, enchantés par les mélodieux nocturnes qu'il leur exécute avec une inépuisable et quotidienne générosité.

Et à part cela ? Un annuaire, 2<sup>ème</sup> édition revue, corrigée, augmentée, sorti des presses JMR pour le compte des éditions ISLN. Sa lecture vous informera sur la composition du corps professoral 80-81, la comparaison avec la première édition vous apprendra les départs et les arrivées, son examen attentif vous démontrera qu'il y a des profs qui

---

déménagent.

Ça, me direz-vous, c'est pas nouveau, on le remarque tous les jours en classe ...

A tous merci de m'avoir lu,

Roger FELLER.

### **ADIEU, MONSIEUR LE PROFESSEUR**

En ce mois de juillet, Saint-Louis a perdu un de ses anciens professeurs en la personne de l'abbé Robert Culot, révérend curé de Sombrefe.

L'abbé Robert Culot, qui avait 60 ans, a été notre titulaire de 4e et 3e latine, directement après la guerre : il était aimé de tous.

Dans son homélie, Monseigneur Musty a rappelé la simplicité et le détachement de ce curé, son caractère d'homme solitaire, ses dons de mélomane, son ardeur au travail et son amour pour ses paroissiens.

Adieu, Cher Ancien Professeur.

**DEPASSE Félix**  
Rhéto 51

---

# L'ŒIL SUR...

---

Cher André,

Quand il y a tout juste un quart de siècle, ton Evêque te conféra la prêtrise et te désigna en qualité de professeur à Saint-Louis, tu ne te doutais certes pas qu'il te faudrait patrouiller dans les couloirs et les dortoirs de cette école et qu'il te faudrait oeuvrer fermement à cette tâche ingrate d'éducateur, tâche que tu abandonnais il y a quelque deux mois. Mais, André, la boule était lancée, elle tournait; elle tournait bien, cette boule et boule, et reboule et bouboule ...

A côté de cette tâche d'éducateur, André, il y a eu comme dit plus haut, le camp de Saint-Louis : 25 ans de prêtrise et 25 années de camps, alors que d'autres - souvent mutilés, certes - se voyaient déjà décorés après 5ans ! Cher André, grâce à ton initiative, grâce à ton esprit d'ouverture aux plus démunis, tu as fait sillonner Saint-Louis de l'Entre-Sambre-et-Meuse à l'Ardenne en passant par le Condroz-Est et les bords de Lesse.

---

---

Certaines années de camp restent célèbres : Pesche, par exemple, où, une nuit, un repli général avait été décidé d'urgence avec des regrets de Chimay sur l'estomac; Chevetogne aussi avait connu des heures chahutées par les intempéries, et où tu trouvas refuge dans une exploitation agricole; Porcheresse, le camp vache par excellence, où ces braves animaux étaient venus goûter à tes casseroles (les pauvres ! on a dû en abattre trois dans les jours qui ont suivi ... ! ); Hanzinelle où les feuillées étaient balisées avec des éléments solides et liquides, mais naturels, provenant en ligne indirecte de tes cuisines. Bref, les moments succulents de tes camps ne se comptent plus ...



---

Cher André, il ne nous est pas possible de faire un portrait de ta personne. Tu as, nous le reconnaissons tous, rassemblé dans ta manière de vivre ici à l'école, des qualités, que dis-je, des vertus que d'autres ne feront qu'approcher : le travail, l'humilité, la serviabilité, l'obéissance ont fait de toi un homme disponible 24 heures sur 24. C'était ta besogne de préfet de laquelle tu ne t'évadais que par la musique et l'oénologie (eh oui ! maintenant que tu es parti, des gens parlent; on ouvre le grand livre ... ). Tâche ingrate s'il en était : un enfant à embarquer en clinique ? Présent. Un égoût à déboucher ? Présent. Autre chose à déboucher ? Présent. Faire l'équilibriste sur les toits de l'école ? Présent. Un tampon magique aux cuisines ? Présent. Administrateur de paroisse ? Présent (ici, ça rapportait tout de même pas mal ...). Le catéchisme tous les samedis ? Présent. La Procure à l'école chaque jour ? Présent. Cinquante corvées ? Cent corvées ? Présent, présent, partout. Maintenant tu vas peut-être penser que, depuis la rentrée tout va encore plus mal. Non, bien sûr ! Mais il a fallu mettre un certain poids à ta lourde succession. Et malgré tout, ton successeur en a des insomnies, des instants (que dis-je, de longs moments) de discret découragement; mais il tiendra le coup, supporté qu'il est par une madame la Préfète, toi qui n'as jamais connu cela ici.

Cher André, tu nous as quittés. Nous avons été tristes et choqués de ce départ inattendu. Par contre, l'Autorité Diocésaine t'a envoyé sur une terre où des paroissiens apprennent et apprendront qu'ils ont parmi eux un homme proche des humbles, disponible, travailleur, un prêtre dont ils découvrent chaque jour la valeur.

Maintenant, je propose que nous levions notre verre à la santé du nouveau pasteur de Carlsbourg ...

Vive notre ancien Préfet ....

Félix DEPASSE  
25/10/80.

---

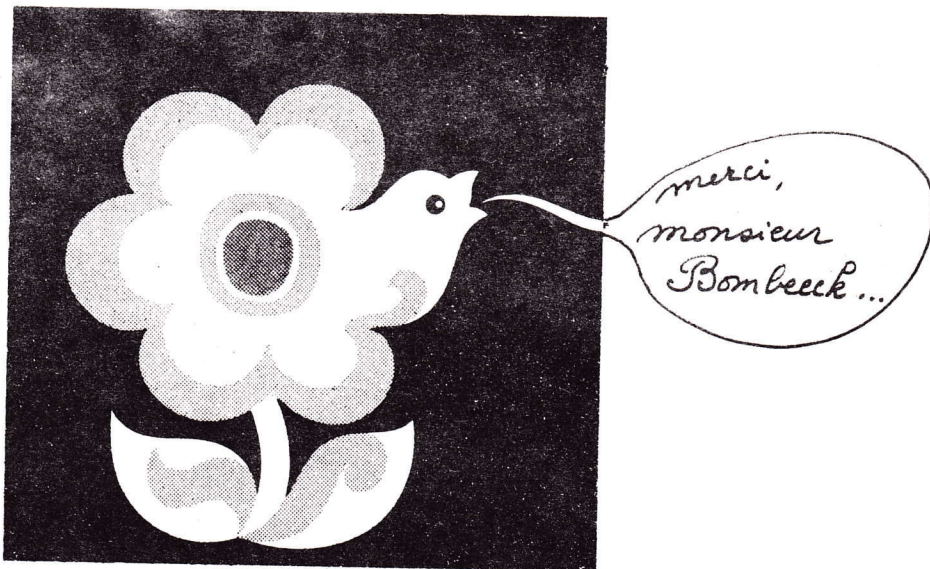


## A LA RECHERCHE D'UN ANCIEN

Peut-être l'avions-nous oublié ? Vivait-il encore ? Eh bien, oui ! Il est toujours là, l'abbé Franz GENNART, notre surveillant au merveilleux folklore de pendant et d'après la guerre. Là, c'est-à-dire à Sart-Eustache LE ROUX (!!!) .

L'envie me prit, un jour de juillet, d'aller lui rendre visite à son presbytère. S'il ne vous reconnaît pas au tout premier abord, vous l'apostrophiez et, joignant le geste à la parole, vous vous écriez : "Cinq pages" ; quelques secondes d'hésitation et, voilà, vous êtes reconnu, accueilli et abreuvé dans une bonhomie toute fraîche et vibrante de souvenirs d'internat. Le Bon Curé Gennart vit dans une grande simplicité avec sa maman de 94 ans. Le désordre de son bureau tranche avec l'ordre et la discipline qu'il nous imposait, il y a quelque 40 ans ; le cigare qu'il vous offre tranche avec le mégot que nous dissimulions - souvent en vain - à sa curiosité incisive ; la grissaille naissante de sa chevelure tranche aussi avec la couleur pur or que nous lui avons connue autrefois ; la soutane quant à elle -car le curé Gennart porte toujours la soutane- fait revivre l'abbé d'autrefois : sa longueur toujours aussi courte, sa couleur, son odeur : bref, a-t-elle seulement changé depuis 40 ans, cette soutane ? Et l'abbé, lui, a-t-il changé ? Que non ! Son parler patoisant, sa jeunesse, son air guilleret, sa franchise, son accueil, et le whisky aidant, vous feront revivre des souvenirs succulents des années 40.

Au nom des Anciens de Saint-Louis, je vous souhaite un long ministère, Monsieur le Curé.



Monsieur BOMBEECK, notre talentueux professeur de diction, bientôt atteint par la limite d'âge a jugé nécessaire, malgré le dynamisme qui l'a toujours caractérisé, de réduire un peu ses prestations : il n'assurera donc plus chez nous le cours de diction, fonction qu'il assumait cependant en maître.

Lorsqu'il y a peu de temps, les élèves de 1ère et de 2ème rénové eurent vent de ce départ, un "oh ! c'est dommage !" fut lancé à l'unisson : Monsieur BOMBEECK était un professeur très estimé de tous.

Pour les élèves, il représentait "l'homme qui parle bien" et en compagnie duquel on ne s'ennuie jamais. En effet, sans jamais se départir de sa jovialité et d'une certaine espièglerie naturelle, il s'efforçait de faire goûter aux "diablotins" le beau sous toutes ses formes mais surtout, bien sûr, le beau langage. Il n'hésitait pas pour sensibiliser son auditoire à jouer la comédie, à lancer ses jongleries verbales.

Aucun élève ne peut avoir oublié les instants au cours desquels il a ri aux larmes ou presque pleuré d'émotion à la lecture de textes choisis. D'aucuns pensent peut-être que ce talent était inné et qu'il n'en coûtait au professeur aucun effort pour animer de cette sorte des classes durant des heures mais détrompez-vous Mr BOMBEECK devait souvent lutter contre la fatigue, la mauvaise forme mais toujours son dynamisme l'a emporté : c'est pour toutes ces raisons que nous lui devons toute notre gratitude.

Pour ses collègues, il était le gai luron, épris de beau, toujours égal à lui-même, d'une jeunesse éternelle. Il a toujours travaillé en étroite collaboration avec les professeurs de français qui lui en sont très reconnaissants. Monsieur BOMBEECK a vu défiler des générations d'élèves dans sa carrière l'enseignant si bien remplie. S'il peut s'enorgueillir, à juste titre d'avoir connu à Saint-Louis cinq directeurs, il doit cependant se rendre à l'évidence qu'il aurait cette année-ci entamé allégrement sa 40ème année d'enseignement.

Né en janvier 1917, il entra pour la 1ère fois dans le "petit Saint-Louis" (rien que des primaires à l'époque) comme élève de 9ème première année (3e primaire). Il y fit une seconde entrée définitive cette fois en 1941 comme professeur de diction et ... comme metteur en scène, répétiteur et même acteur de pièces de théâtre jouées par les rhétoriciens (il débuta avec la 2e rhétorique dont faisait partie le regretté Abbé DEHANT).

Par la suite, il ne ménagea jamais ses peines pour monter plusieurs spectacles à diverses occasions (la Saint-Nicolas, la distribution des Prix...). Une équipe solide l'aidait dans cette immense tâche : Messieurs les Abbés RIFON, MANIET, LEMINEUR et BOSARD; ces deux derniers n'hésitant pas à devenir fabricants et peintres de décors.

Récemment encore, Mr BOMBEECK a donné aux élèves de 1ère en guise cadeau de Noël un récital de poésie et en 1978 il a fait revivre intensément avec son équipe "Noël sur la place" de Henri GHEON.

C'est à cet ami, très actif, très dynamique, très courageux (je ne parlerai pas de ses activités au Conservatoire de Namur, à la radio, dans d'autres collèges ...), méticuleux, très soigneux en tout, termes non surfaits en en juger par la finesse du travail accompli à Saint-Louis, que vont tous les mercis surtout des anciens professeurs mais aussi de toute la communauté.

Fin novembre, les professeurs de français au nom de tous ont fêté celui qui pour Saint-Louis était un jubilaire. Madame BOMBEECK fut largement associée à l'hommage rendu à son mari.



Notre ami a quitté Saint-Louis mais, pérennité assurée, les élèves se souviendront toujours de lui et les professeurs eux ne pourront jamais oublier les mots cocasses de leur collègue toujours en verve.

Disposant maintenant d'un peu de loisirs, il pourra cultiver les muses qu'il affectionne sans oublier son verger, ses pommes, son cidre... son domaine de prédilection.

Nous reverrons toujours Mr BOMBEECK à Saint-Louis avec grand plaisir.

Ad multos annos.

Jacques LEFEVRE,

